



Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs
16, rue des Chaudronniers - case 3287 - 1211 Genève 3 - tél : 022 818 03 00
courriel : sit@sit-syndicat.ch - site internet : www.sit-syndicat.ch

Face à la crise pour résister et proposer AGIR ENSEMBLE

Du 14 au 18 septembre : semaine de mobilisation à Genève
Le 19 septembre : manifestation nationale à Berne

La crise : une occasion à saisir

Depuis bientôt un an, l'explosion de la crise financière puis son extension sournoise en crise économique se font lourdement sentir et menacent l'avenir. Même si les médias font leurs gros titres sur les dégâts causés par cette crise aux banques, aux entreprises voire aux États, ce sont bien les travailleuses et travailleurs, les citoyens et citoyennes lambda qui en paient le prix le plus fort : licenciements, précarité, baisse du revenu disponible, société à deux vitesses.

Face à une telle situation, comment réagir, individuellement et collectivement ? Comment résister au quotidien aux effets de la crise sur les conditions de travail et de vie ? Que proposer à moyen terme pour une sortie de crise favorable aux salarié-e-s ? Quels changements de fond des

mécanismes économiques, sociaux et politiques promouvoir pour que cela ne se reproduise plus ? Et, surtout, peut-on croire à ce mouvement de résistance et de proposition ?

Face à ces questions, le SIT ne prétend pas apporter une réponse "clés en mains". Mais il est sûr que, comme tout au long de l'histoire sociale, elle peut se construire collectivement. Et le mouvement syndical a une force et une responsabilité particulières pour y contribuer parce que, au-delà de la simple dénonciation, il est le mieux à même de conjuguer une analyse et une réflexion issues de sa pratique sur le terrain avec une action collective capable de "forcer la décision", que ce soit dans les entreprises, les secteurs économiques ou au niveau politique et social.

C'est pourquoi le SIT participe résolument à la semaine d'action genevoise de mobilisation contre la crise, du 14 au 18 septembre, et à la manifestation nationale du 19 septembre à Berne, en y invitant tous ses militant-e-s, tous ses membres et tous les salarié-e-s.

Parce que c'est le moment ou jamais de faire entendre notre voix, de faire la preuve qu'il existe un front commun des travailleurs et travailleuses pour défendre leurs intérêts communs, et ouvrir un chemin vers plus de justice sociale. Une crise, c'est un moment "critique" où des changements doivent intervenir, qu'on le veuille ou non. A nous de saisir l'occasion pour qu'ils aillent dans le bon sens, celui de la redéfinition d'une "nouvelle donne sociale" favorable aux travailleuses et aux travailleurs.

Quelques jalons pour une mobilisation forte et durable

Ne nous racontons pas d'histoires : ce mois de septembre ne résoudra pas les problèmes posés par la crise; pour y parvenir, il faudra du temps, de la persévérance et de l'énergie. Mais il est capital d'en faire le coup d'envoi d'une offensive syndicale au long cours : passer d'une défense en ordre dispersé à un mouvement social unitaire qui tienne la route pour changer la donne en profondeur. Plusieurs raisons à cela :

2 poids, 2 mesures : assez !

Depuis le début de cette crise, pouvoirs publics et milieux économiques s'entendent pour dénicher des milliards afin de sauver des banques et relancer l'économie, trouvent des solutions pour protéger le "marché suisse" et négocient des accords, que ce soit pour préserver l'essentiel du secret bancaire ou sortir l'UBS du mauvais pas où elle s'est mise.

Comme par miracle, il n'y a pas de problème pour trouver l'argent, inventer très rapidement de nouvelles règles, mobiliser experts et conseillers fédéraux.

Dans le même temps et face à la même crise, quand il s'agit de sauver des emplois, garantir la protection sociale de la population (AVS, AI, LPP), assurer les prestations indispensables en cas de chômage, préserver un revenu décent pour chacun-e, offrir des services publics à la hauteur de la situation, éviter l'affaiblissement ou le contournement des droits des salarié-e-s, comme par hasard, il n'y plus d'argent, plus de moyens, plus de négociations, plus d'engagement politique, plus d'initiative.

Sauver, protéger et aider ceux qui ont produit la crise et laisser à eux-mêmes ceux qui en sont victimes est tout simplement inacceptable.

Dénoncer ne suffit pas

Que faire face à cette injustice sociale criante ? Bien sûr, il faut la dénoncer et mettre en évidence le "défaut de fabrication" du système capitaliste qui a pour moteur la production et l'utilisation des inégalités, la loi du plus fort camouflée en "liberté du marché", l'accaparement par quelques uns des richesses produites par tous.

Mais dénoncer ne suffit pas. Pour les travailleuses-euses, cela reste du discours et ne leur fournit ni solutions ni perspective pour faire face à leurs situation bien concrètes : selon les cas, licenciement, précarisation de l'emploi, baisse de revenu, dégradation des conditions de travail, exclusion.

La crédibilité de la réponse syndicale à la crise dépend donc de sa capacité à organiser des actions permettant de résister réellement aux conséquences de la crise et à prendre des initiatives qui fassent avancer

des propositions plus générales pour changer le système en profondeur. Et dans sa capacité à obtenir des résultats.

La peur mauvaise conseillère

Si les syndicats ont une responsabilité dans ce mouvement anti-crise, les salarié-e-s aussi. Pour beaucoup, en effet, la tentation est forte de "faire le dos rond" en attendant que la crise passe ou qu'elle ne tombe pas sur soi, en misant sur des solutions individuelles pour s'en sortir. Par peur aussi, bien compréhensible, de perdre son emploi. Par résignation ou fatalisme.

Même s'il peut sembler naturel, ce réflexe de "protection individuelle" n'est pas le bon. Il ne protège de rien : les "bons éléments" se retrouvent aussi au chômage,

l'individualisme favorise la mise en concurrence de tous contre tous, diviser pour régner est une vieille stratégie patronale. Plus grave, le "chacun pour soi" ne permet pas de préparer l'avenir. Si personne ne bouge, une fois la crise passée, le système qui l'a produite repartira de plus belle : faute de résistance collective, la précarité et la flexibilité ne seront plus une exception mais deviendront la règle, le droit du travail s'effritera encore plus, le fossé des inégalités s'approfondira.

Agir ensemble à tous les niveaux

Entre les discours de dénonciation et le repli individualiste, reste la voie de l'action collective, la seule garante de résultats aujourd'hui et porteuse d'espoir pour demain. C'est ensemble qu'il faut bouger

sur les deux fronts, celui de la résistance et celui de la proposition. Cela concerne tout le monde et c'est possible parce qu'il y a à faire à tous les niveaux et que chacun-e peut y trouver des raisons et des moyens d'agir : sur son lieu de travail, dans son secteur professionnel, au plan cantonal comme au plan fédéral, dans le domaine du droit et des lois comme dans celui des conventions collectives de travail (CCT) et des services publics. De cas en cas, il s'agira pour les syndicats de proposer la manière la plus efficace d'agir, voire d'en imaginer de nouvelles, en phase avec les manières de militer et de communiquer d'aujourd'hui.

Pour poser quelques jalons de cette stratégie à géométrie variable, on peut déjà mettre en évidence les points de repères suivants :

Ici et maintenant : résister à la précarité

Sous couvert de "crise économique", les employeurs trouvent ou inventent toutes sortes de façons de généraliser la précarité et la flexibilité des emplois :

- nombreuses modifications de contrats de travail à la baisse, avec menace de licenciement en cas de refus;
- multiplication des statuts d'auxiliaires, extras et autres contrats à durée déterminée;
- recours accru aux sous-traitants, dont les employé-e-s sont les premières victimes "invisibles" en cas de réduction des activités des "entreprises-mères";
- utilisation systématique par les employeurs du chômage partiel et réengagement des salarié-e-s qu'ils ont licenciés en "gain intermédiaire" lorsqu'ils sont au chômage (transformant l'assurance chômage en mode de subventionnement de l'économie plus qu'en assurance sociale);
- imposition d'horaires coupés, de travail sur appel, d'heures supplémentaires;
- remise en cause de CCT et d'accords salariaux pour affaiblir ou contourner les droits collectifs des salarié-e-s et individualiser leurs salaires et conditions de travail;
- utilisation par les patrons du droit des faillites pour ne pas assumer leurs dettes vis-à-vis de leurs employé-e-s : mise en faillite de leur société et reconstitution d'une nouvelle sous un autre nom pour continuer leurs affaires; les salarié-e-s licenciés, eux, en sont réduits à solliciter l'assurance en cas d'insolvabilité (ICI) qui ne couvre que ce que les patrons doivent pour les quatre derniers mois travaillés. C'est donc l'ICI (= assurance chômage), qui paie les créances des employeurs tandis que les salarié-e-s restent avec des créances impayées (délais de congé, soldes de vacances, 13e salaire, etc.).

Quelques exemples à Genève

Dans la vente, l'offensive patronale, relayée par les partis de droite au Grand Conseil veut imposer la prolongation des heures d'ouverture des magasins : généralisation des nocturnes jusqu'à 20h00 du lundi au samedi; fermeture retardée

jusqu'à 19h00 le samedi; ouverture des commerces quatre dimanches par an; dérogations facilitées en cas d'événements touristiques ou commerciaux particuliers. Sans oublier la pratique des grandes et moyennes surfaces de privilégier les emplois à temps partiel au détriment des contrats fixes ou à plein temps et, pire, de développer, notamment à la Coop, le travail sur appel.

Dans l'hôtellerie restauration, c'est plus sournois : pertes d'emploi, blocage des salaires jusqu'en 2011; nouvelle grille de salaires liée moins à la fonction qu'à la formation; recours accru aux "extras", aux heures supplémentaires.

Dans l'économie domestique, beaucoup de personnes travaillant à plein temps sont licenciées puis réengagées pour quelques heures par semaine seulement; cette multiplication des contrats à l'heure entraîne pour les travailleuses concernées une précarisation d'autant plus grande qu'elles sont déjà préférentielles au niveau de leurs conditions de travail, de vie et de séjour en Suisse (puisque souvent sans papiers et sans protection sociale).

Dans la sécurité, blocage au statut d'auxiliaire de tout-e employé-e travaillant jusqu'à 150 heures par mois (en moyenne sur six mois), sans garantie d'horaire ni de salaire : il suffit alors aux patrons de jouer sur les horaires de mois en mois (de 50 à 200 heures par exemple) pour que les salarié-e-s n'atteignent pas les 150 heures en moyenne et restent "à perpète" auxiliaires; si par miracle ils arrivent à un statut fixe, ils redémarrent sans ancienneté.

Dans le nettoyage, les syndicats ont dû dénoncer la CCT qui devait être renouvelée pour 2010 ... parce que les patrons ne voulaient rien améliorer du tout aux conditions actuelles, qui ne sont pas bonnes : horaires longs (44 heures), salaires bas, vacances, délai de congé.

Dans la construction, les négociations salariales de l'automne dépendront de la mobilisation sur les chantiers.

Services publics et secteur subventionné ne sont pas à l'abri : politiques d'austérité bloquant les engagements de personnel alors que les besoins sociaux augmentent; intensification du travail et "rabortage" des prestations; recours à des agences de travail temporaire et engagement du nouveau personnel avec des statuts précaires (auxiliaires ou contrats à durée déterminée); et aussi, sous couvert de la notion branchée de "recherche d'efficacité", flexibilité des horaires et autoritarisme dans l'imposition de réorganisations.

Si on laisse faire, ces pratiques vont se multiplier et se généraliser : la précarité, la flexibilité, la sous-enchère salariale deviendraient la règle générale pour toutes et tous et pas seulement pour quelques catégories de salarié-e-s ou des secteurs à bas salaires.

Pour combattre cette dérive, il est urgent de réagir et de résister pied à pied, entreprise par entreprise, secteur par secteur. C'est le but de la semaine de mobilisation du 14 au 18 septembre.

Donc, participez aux actions qui seront organisées dans la vente, le bâtiment, les HUG ... et mobilisez-vous sous d'autres formes avec le syndicat dans les autres secteurs !

D'abord : protéger les droits acquis et les prestations

Cette semaine de mobilisation est le coup d'envoi à une résistance de plus longue haleine contre les tentatives de remise en cause des acquis qui sont à l'horizon de ces prochains mois. Il faudra en particulier :

Sauvegarder nos rentes AVS, AI et LPP

La votation du 27 septembre sur le financement de l'AI, les révisions prochaines des lois AVS et AI, les baisses du taux de conversion pour la LPP, font planer une menace sérieuses sur le montant des rentes versées et sur les prestations : report de l'âge donnant droit à la retraite pour les femmes d'abord (65 ans) et pour tous ensuite (67 ans), critères plus restrictifs d'obtention des rentes et prestations AI, mise en danger du subventionnement des institutions. S'il y a eu de l'argent pour les banques, pourquoi en manquerait-il pour les assurances sociales ?

NON au relèvement de l'âge de la retraite et OUI à l'indexation annuelle des rentes !

Garantir les droits des chômeurs et chômeuses

En 2010, la loi fédérale sur le chômage sera révisée. Le débat s'annonce chaud puisqu'il existe déjà le projet de rendre plus difficile l'obtention des indemnités et prestations du chômage : il faudrait alors avoir derrière soi 18 mois de cotisations pour en bénéficier (au lieu de 12 actuellement). Autrement dit : les prestations baisseraient au moment même où le chômage augmente.

NON à cette révision et OUI à des indemnités journalières plus élevées et versées plus longtemps !

Refuser une médecine de plus en plus à deux vitesses

Danger aussi pour l'assurance maladie : alors que des hausses de cotisations sont d'ores et déjà annoncées, Couchepin pro-

pose en plus que chaque patient paie 30 francs de sa poche à chaque consultation et l'UDC veut réduire le catalogue des prestations prises en charge par l'assurance de base. A ce train, il faudra être de plus en plus riche pour se faire soigner et pour avoir accès à des soins de qualité.

NON au "ticket modérateur" et OUI à une assurance maladie en proportion du revenu !

Eviter de faire des cadeaux fiscaux aux plus aisés

Pour maintenir des prestations sociales correctes et un service public de qualité pour toute la population, il faut des moyens. Ces ressources financières sont fournies par les impôts. Comme personne n'aime payer des impôts, les votations qui proposent des baisses d'impôts passent la rampe presque à chaque coup. C'est oublier deux choses : d'une part que les impôts se transforment en prestations bien concrètes, notamment en écoles, hôpitaux et services sociaux avec leur personnel, équipements collectifs et logements sociaux; d'autre part que les baisses d'impôts sont presque toujours des cadeaux faits ... à ceux qui ont les moyens d'en payer beaucoup. Ce sera encore une fois le cas le 27 septembre à Genève : la baisse d'impôt soumise à votation profitera aux détenteurs de capitaux des entreprises et aux contribuables aisés. Les personnes physiques qui bénéficieraient de cette baisse y gagneraient en moyenne 30'000 francs sur l'impôt, alors que 60'000 contribuables genevois ne gagnent même pas ça !

NON à ces baisses d'impôts le 27 septembre et OUI à des prestations de qualité des services publics !

Se mobiliser pour augmenter les salaires et les garanties collectives

Syndicalement, l'automne est la saison de la négociation des salaires et des CCT. Il faut être vigilant car les patrons vont brandir l'épouvantail de la crise économique pour refuser les augmentations de salaires et l'amélioration des CCT. L'intransigeance syndicale est de mise : une indexa-

tion réelle des salaires (qui tient compte aussi des loyers et des primes d'assurance maladie) n'est pas facultative mais obligatoire et une augmentation réelle est nécessaire, ne serait-ce que pour répartir les gains de productivité des années passées. La reconduction des CCT et l'amélioration de leur contenu sont un enjeu fondamental, car c'est un moyen indispensable pour éviter que chacun-e se retrouve isolé face au patron, à la merci de l'individualisation des salaires et des conditions de travail : seuls des droits collectifs peuvent protéger chacun-e. Mais il ne suffit pas d'avoir raison pour gagner : cet automne plus que jamais, il faudra une forte mobilisation des travailleurs-euses pour obtenir gain de cause. Les syndicats n'ont que la force de leurs membres.

NON à la sous-enchère salariale et OUI à une juste répartition des gains de productivité !

La préservation des acquis sociaux, l'augmentation des salaires, l'application et la reconduction des CCT sont à l'agenda politique et social. Pour obtenir des résultats favorables aux travailleurs-euses, il faut faire la démonstration de leur détermination et de leur mobilisation.

Pour celles et ceux qui ont le droit de vote n'oubliez pas de participer (dans le bon sens !) aux votations du 27 septembre et aux élections cantonales d'octobre (c'est une forme de lobbying) !

Salarié-e-s des secteurs concernés, mobilisez-vous à l'occasion des négociations salariales et du renouvellement de vos CCT !

Chantier au long cours : pour un nouveau contrat social

Ces actions de résistance à court et moyen terme sont nécessaires mais pas suffisantes. La crise actuelle n'est pas une exception dans le fonctionnement du système : de tout temps, le capitalisme utilise les "clashes" qu'il crée lui-même pour se restructurer et repartir de plus belle dans sa logique d'accumulation et d'inégalité... toujours sur le dos des salarié-e-s. Pour s'en sortir vraiment, il faut s'attaquer aux causes du mal et proposer des changements structurels qui, faute de le remplacer, l'assainissent durablement et jettent les bases d'une "nouvelle donne sociale", avec plus de régulation, plus de répartition, plus d'égalité. Dans cette perspective, il faut ouvrir trois grands chantiers au long cours :

Sécuriser l'emploi

La crise actuelle démontre spectaculairement que le "libre marché" est incapable d'agir dans l'intérêt général. Dans le domaine de l'emploi en particulier, il faut des règles, des lois, un État social pour garantir les droits et la protection sociale du plus grand nombre. Avant que la leçon soit oubliée, le mouvement syndical doit utiliser cette prise de conscience collective pour faire avancer ses revendications :

Inscrire dans la loi une véritable protection contre les licenciements : Les pouvoirs publics doivent pouvoir interdire les licenciements collectifs lorsqu'ils sont injustifiés d'un point de vue économique et la législation prévoit la

réintégration des employé-e-s lors de licenciement individuel abusif, notamment lorsqu'ils font valoir leurs droits.

Garantir le libre exercice des droits syndicaux dans l'entreprise : pour une réglementation efficace du marché du travail, il faut que les membres des syndicats puissent militer sur leur lieu de travail et en particulier que les représentant-e-s syndicaux désignés soient protégés durant leur mandat.

Promouvoir la généralisation et l'extension des CCT : seulement la moitié des salarié-e-s sont protégés par une CCT; pour les autres, c'est la porte ouverte aux bas salaires ou à leur individualisation, à la précarité des statuts, à la flexibilité des conditions

de travail; il faut donc des CCT dans tous les secteurs et que leur application soit étendue à toutes les entreprises.

Répartir les richesses

A l'occasion de la crise, les inégalités présentes de tout temps deviennent encore plus criantes : la majorité de la population en est victime tandis qu'une minorité de nantis n'en souffre pas, voire en profite. Lutter contre les inégalités est donc une priorité. Cela exige notamment de :

Partager les revenus du travail : un salaire minimum garanti, une indexation annuelle obligatoire et une augmentation réelle des salaires bas et moyens sont les trois étages d'une politique salariale qui permette à toute personne ayant un emploi de vivre décemment (plus de "working poors" !), à l'ensemble des salarié-e-s de faire face à l'augmentation du coût de la vie et un partage plus équitable des gains de productivité. C'est possible ne serait-ce qu'en commençant par plafonner les plus hauts salaires.

Maintenir le revenu disponible des ménages : si l'on garantit des salaires corrects, encore faut-il qu'ils ne soient pas grignotés par des augmentations incessantes des primes d'assurance maladie, des loyers et des charges parentales, qui, elles aussi, pèsent davantage sur les revenus bas et moyens. Primes proportionnelles aux revenus, logements sociaux, allocations ciblées sont des correctifs nécessaires.

Réduire le temps de travail : une manière plus qualitative de partager mieux

les gains de productivité, c'est de diminuer la durée du travail que ce soit sur la semaine ou l'année (à commencer par les secteurs qui ne sont pas aux 40 heures ni aux 5 semaines de vacances) ou encore la vie (abaissement de l'âge de la retraite, prioritairement pour les travaux les plus pénibles).

Promouvoir l'égalité

La crise souligne fortement les inégalités qui font que les risques et les chances dans la vie professionnelle et sociale ne sont pas les mêmes pour chacun-e : salaires et promotion inférieurs pour les femmes; risques de chômage et de renvoi plus grands pour les immigré-e-s, avec ou sans papiers; bas salaires et difficulté à retrouver du travail pour les moins formés. Pour combattre ces inégalités, il faut notamment :

Développer le droit à la formation :

l'accès à la formation générale (langues), professionnelle de base (qualification) et continue (perfectionnement et reconversion) est une condition indispensable pour sécuriser les parcours professionnels et permettre la mobilité choisie. Il faut donc assortir les mesures de chômage partiel d'une obligation d'organiser des formations, proposer des formations adaptées aux moins qualifié-e-s, donner accès à la formation continue à tout le monde (et non pas seulement, comme aujourd'hui, à celles et ceux qui sont déjà formés). Concrètement, cela signifie la mise en place d'un congé formation cumulable payé et "transportable" d'un employeur à l'autre.

Combattre les discriminations : en temps de crise, les catégories de travailleurs-euses déjà victimes de discriminations sont celles qui paient la facture le plus durement : la menace du contingentement, du protectionnisme voire de l'expulsion (sans-papiers) pèse sur les salarié-e-s immigré-e-s; les mesures en faveur de l'égalité entre femmes et hommes, déjà insuffisantes, sont considérées comme un luxe superflu; la recherche d'un premier emploi est un parcours du combattant pour le jeunes. Pour assurer une égalité de traitement, il faut donc garantir la libre circulation des personnes et obtenir la régularisation des employé-e-s sans-papiers, renforcer les mesures de promotion de l'égalité des salaires et des parcours professionnels pour les femmes, développer les formations qualifiantes et les voies d'orientation pour les jeunes.

Donner à l'Etat les moyens d'agir : l'égalité est une question de moyens autant que de principes. Pour que chacun-e ait une possibilité réelle de retrouver un emploi, de se former, de bénéficier de droits égaux, il faut des prestations accessibles à toutes et tous, du personnel pour les fournir et de l'argent pour les assurer. C'est le rôle des services publics (ouverts à tous et pas seulement à ceux qui peuvent payer). Il faut donc créer des emplois dans ce secteur (non pas y réduire les effectifs comme aujourd'hui) et réformer la fiscalité pour qu'elle donne à l'Etat les moyens d'agir en mettant davantage à contribution les plus riches (et non en leur offrant des baisses d'impôts comme c'est la mode).

L'essentiel en bref

Pour faire face à la crise, il faut à la fois résister aux dégâts qu'elle cause et changer les choses en profondeur pour en sortir durablement. Cela ne se fera que si le mouvement syndical est capable de construire un rapport de force suffisant et une unité d'action bien visible.

C'est pourquoi le SIT vous invite toutes et tous à participer

- à une semaine d'action à Genève (14-18 septembre)
- et à la manifestation nationale à Berne (19 septembre) **pour dire :**

NON

- à la précarité et à la flexibilité généralisées de l'emploi
- à la sous-enchère salariale
- à la baisse des rentes AVS, AI et LPP
- au projet de révision de la loi fédérale sur le chômage
- aux cadeaux fiscaux aux plus aisés qui se traduiront par des baisses de prestations
- à la mise en concurrence et aux discriminations entre salarié-e-s

OUI

- à une véritable protection contre les licenciements (à commencer par celle des délégués syndicaux)
- à un renforcement des droits collectifs (généralisation et extension des CCT)
- à une garantie de revenus pour toutes et tous (salaire minimum garanti, indexation obligatoire des salaires et des rentes, compensation de la hausse des primes d'assurance-maladie, etc.)
- à une protection sociale efficace contre la crise (à commencer par les prestations de l'assurance chômage)
- à un service public garantissant à tous et toutes un accès égal à des prestations suffisantes (éducation, santé, social)
- à une sécurisation des parcours professionnels par un droit à la formation de base et continue